



## Procès-verbal de réunion du conseil d'administration – 11 janvier 2010

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint-Jean-Hulst s'est réuni sur convocation du Président.

### Présents

Aliette Balladur, Emmanuelle Bouteiller, Bénédicte de Dinechin, Béatrice Fontant, Eric de la Ferté-Senecterre, Caroline Lambert, Isabelle Lanne-Chesnot, Félicie Petersen, Philippe-Guillaume de Rosnay, Philippe Rougevin-Baville, Christine de Saint-Exupéry, Sophie de la Foye, Christine Jourdan, Olivier Mauratille, Yves le Masne, Bertrand Poupert-Lafarge, Hervé Dewynter, Bruno Jantet.

Absents ou excusés : Astrid Le Chatelier, Bruno Vercken.

20h00 : Questions à Marie-Hélène Delouis

### **1. Qu'est-ce qui peut être dit aux élèves en public ? (résultats scolaires/bêtises/supposées bêtises/relations parents-profs...)**

Peut-on mettre en place des repères simples pour améliorer la compréhension ?

Madame Delouis répond :

C'est un point très difficile car la notion de parole blessante est forcément relative. Il arrive que les professeurs aillent trop loin mais parfois ce sont les élèves, voire les parents qui dramatisent.

C'est pourquoi, il faut dire aux élèves que si ils se sentent humiliés, il faut toujours en parler à un adulte, professeur ou parent, pour aider à discerner s'il y a eu erreur de l'enseignant ou trop grande susceptibilité de la part de l'élève.

MHD propose néanmoins de rappeler aux professeurs d'être vigilants.

### **2. Quelles sont les règles et les fondements de publication du classement des élèves sur les bulletins**

Madame Delouis répond :

C'est indispensable en 1ère et Terminale.

NB : Ils ont été supprimés en 6ème (mais sont réapparu par erreur sur les bulletins du 1er trimestre à cause d'un bug logiciel, ils seront à nouveau supprimés à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre) afin de faciliter l'intégration des nouveaux. Les classements sont instaurés à partir de la 5ème. Si une réflexion poussée montre qu'il faut ouvrir le classement plus tardivement, Marie-Hélène Delouis est prête à étudier la question.

Point divers :

Réception de la Chapelle rénovée ce matin. Inauguration officielle le mardi 19 janvier à 18h (adultes) et mercredi 27 janvier (enfants). Cette seconde messe sera célébrée entre autre par les prêtres anciens élèves de St Jean.

Départ de Marie-Hélène Delouis

---

21h00 :

**3. Approbation du compte-rendu du CA de décembre**

Approuvé à l'unanimité.

**4. Point sur le TU, prochain thème et mode de fonctionnement**

Le prochain thème sera sur l'art, avec une interview d'une personne du musée Lambinet / Château de Versailles entre autres.

Nous recherchons une (des) personne(s) qui peut aider Félicie dans le réalisation du TU. Une demande de devis auprès des imprimeurs locaux pour l'édition du TU sera faite prochainement.

**5. Qui peut aider pour la rédaction de la double page de présentation de l'APEL dans le prochain clin d'œil**

Caroline et Isabelle

**6. Rappel des règles d'utilisation des finances de l'Apel et proposition de projets pour utiliser au mieux notre budget**

- a. Offrir « quelque chose qui reste » à la communauté, à l'occasion de l'inauguration des travaux de rénovation de la chapelle.

Vote pour un budget de cadeau pour la chapelle à hauteur de 1000€. Si Christine de St Exupéry trouve un objet intéressant pour un budget supérieur, Emmanuelle a mandat jusqu'à 2000€ pour financer ce cadeau.

- b. Brassards ou dossards fluos marrants à vendre pour un prix symbolique. Bénédicte se charge de faire des devis pour la réalisation de brassard qui seront vendus à la fête de charité.

- c. Jeux pour maternelles

Les maitresses souhaitent des livres spécifiques pour les maternelles. 700€ de la cagnotte Scoléo sera attribuée aux maternelles : Les maitresses remettront leurs listes à Christine de St Exupéry qui s'occupera des achats. 600€ pour les livres de langue (voir Christine J). Le reliquat sera gardé pour aider des familles en difficultés.

## **7. Filtrage des accès : Avis, utilité et efficacité ? Quelles solutions faut-il mettre en place pour assurer la sécurité des enfants**

Le CA s'interroge sur l'efficacité réelle d'un filtrage d'accès. Le CA souhaite plus d'information sur l'utilité concrète d'un tel dispositif et sur son coût.

## **8. Point sur les groupes de travail : Merci à chacun de préparer un point d'avancement de son groupe de travail : en cours et objectifs à venir (tableau envoyé dès que possible, à remplir avant le CA)**

Point sur les conférences (Hervé) : prochaine conférence probablement sur la réflexion en amont de l'orientation des enfants, date à trouver, Hervé cherche aussi un intervenant.

Organisation de la soirée : Il faut mobiliser les foules, quelques réponses à ce jour, alors que la soirée est prévue pour 300 personnes. Mobilisons nous, parlons en autour de nous, etc...

Un mail de relance doit être diffusé par chacun des membres du CA à son réseau au sein de l'établissement.

Par ailleurs, Emmanuelle demande à Marie-Hélène Delouis qu'un lien avec le carton d'invitation soit prévu sur l'agenda de février.

Point sur les simulations d'entretiens des terminales...

## **9. Dates des prochains CA :**

- Mardi 9 février, Mardi 16 mars, Mardi 13 avril, Lundi 17 mai,
- Juin : date de dîner à trouver

FIN à 22h30